



# Banque de technologies pour les pays les moins avancés

Distr. générale  
11 janvier 2021  
Français  
Original : anglais

## Conseil

### Quatrième session

Gebze (Turquie), 9 et 10 novembre 2020

## Rapport du Conseil de la Banque de technologies pour les pays les moins avancés sur les travaux de sa quatrième session

1. Le Conseil de la Banque de technologies pour les pays les moins avancés a tenu sa quatrième session, par visioconférence, les 9 et 10 novembre 2020. On trouvera la liste des participantes et des participants à l'annexe I du présent rapport et l'ordre du jour à l'annexe II. La quatrième session s'est tenue en ligne en raison des restrictions en matière de voyage liées à la COVID-19.
2. La Vice-Présidente du Conseil, Sonia Bashir Kabir, qui assure la présidence, a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue aux membres du Conseil et aux observateurs.

## I. Décisions

3. Le Conseil a adopté les documents suivants :
  - a) Ordre du jour de la session ([TBLDC/2020/7](#) ; voir aussi l'annexe II) ;
  - b) Rapport établi à l'intention de l'Assemblée générale sur les travaux de la Banque de technologies en 2020 ([TBLDC/2020/6](#) et [TBLDC/2020/6/Corr.1](#)) ;
  - c) Budget et programme de travail de la Banque de technologies pour 2021 ([TBLDC/2020/5](#)) ;
  - d) Rapport de la quatrième session ([TBLDC/2020/8](#)).
4. Le Conseil a prié le Directeur général de remettre au Secrétaire général le rapport sur les travaux de la Banque de technologies en 2020 ainsi que le rapport sur le budget et le programme de travail de la Banque de technologies pour 2021 pour qu'il les transmette à l'Assemblée générale pour information.

## II. Débats

5. Le Conseil a adopté l'ordre du jour provisoire, après sa présentation par la Présidente. Celle-ci a informé le Conseil que la séance privée sur l'examen annuel de



la performance du Directeur général, dont les modalités sont énoncées dans la décision 2020/1 du Conseil, se tiendrait le 10 novembre 2020.

6. La Présidente a invité le Directeur général à présenter les questions en rapport avec la troisième session du Conseil. Dans son intervention, celui-ci a informé le Conseil de la stratégie de mobilisation des ressources qui serait élaborée et mise en œuvre en 2021. Le Conseil a fait référence au paragraphe 9 de son rapport sur les travaux de sa troisième session (TBLDC/2020/4) et demandé des informations sur la suite donnée à ses recommandations. Il a également demandé au Directeur général de communiquer à ses membres des informations sur les nouveaux programmes, projets et activités menés par la Banque de technologies hors programme de travail. Le Directeur général a indiqué que des informations relatives à la suite donnée aux recommandations figuraient dans le rapport sur le budget et le programme de travail de la Banque de technologies pour 2021, qui avait été remis au Conseil.

7. Le Conseil a rappelé le paragraphe 6 de la résolution 71/251 de l'Assemblée générale et prié la Banque de technologies d'établir un rapport où elle ferait part à l'Assemblée à sa soixante-seizième session des résultats obtenus au bout de trois ans d'activité et de présenter ledit rapport au Secrétaire général au plus tard à la mi-juin 2021.

8. Le Directeur général a présenté les grandes lignes du rapport établi à l'intention de l'Assemblée générale sur les travaux de la Banque de technologies en 2020, en mettant en avant les principales activités et réalisations de la Banque, notamment les travaux portant sur l'évaluation des besoins technologiques, les académies des sciences et l'initiative Technology Access Partnership. Les membres du Conseil ont salué le travail de la Banque en 2020, en particulier le lancement de l'initiative Technology Access Partnership qui aide les pays les moins avancés à faire face aux difficultés liées à la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19). Le Conseil a demandé que, à l'avenir, les rapports présentés à l'Assemblée soient plus substantiels et plus détaillés.

9. Le Conseil a souligné la contribution de la Banque de technologies à la réalisation des objectifs de développement durable et fait ressortir l'importance d'une collaboration permanente avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et d'autres entités des Nations Unies. Il a insisté sur l'intérêt que continuait de revêtir la coopération Sud-Sud. Il a également souligné qu'il importait d'éviter le chevauchement des activités.

10. Le Conseil a également recommandé d'associer les innovations techniques recensées dans les pays en question, ainsi que les collectivités et les organisations locales, aux travaux de la Banque de technologies.

11. Le Conseil a noté que de nouvelles académies des sciences avaient été créées en Afrique du Sud, en Égypte, en Éthiopie, en Ouganda et au Sénégal, en partenariat avec des académies de premier plan. Ces initiatives ont permis de renforcer les capacités des académies déjà en place et d'en créer de nouvelles afin de faire une place à la science, à la technologie et aux innovations techniques dans les plans nationaux de développement.

12. Le Conseil a appelé l'attention sur le rôle décisif que l'initiative Technology Access Partnership pouvait jouer en ce qui concernait l'accès aux technologies liées à la COVID-19. Ses membres ont salué le partenariat établi avec le Programme des Nations Unies pour le développement, l'OMS, la CNUCED et le Commonwealth, ainsi que les progrès réalisés en peu de temps. Le Conseil a pris note des grandes difficultés auxquelles se heurtait l'initiative Technology Access Partnership et

recommandé de redoubler d'efforts pour mettre en œuvre la stratégie de mobilisation des ressources élaborée en 2020, et il s'est engagé à se joindre à ces efforts.

13. Le Conseil a souligné la nécessité de faire une place plus importante à l'entrepreneuriat dans le programme de travail de la Banque de technologies pour 2021.

14. Compte tenu de l'état des ressources après la pandémie de COVID-19, le Conseil a invité la Banque de technologies à rendre plus attrayante sa proposition de valeur et à accroître le concours qu'elle apporte aux pays les moins avancés en matière de transformation technologique et de capacités dans ce domaine. Le Conseil a recommandé que le rapport sur les travaux de la Banque de technologies pour les pays les moins avancés en 2020 soit adopté et que le texte ci-après y soit ajouté comme paragraphe 2 :

« La Banque de technologies propose une approche horizontale et sectorielle unique en son genre permettant de renforcer les moyens des pays les moins avancés en matière de science, de technologie et d'innovations techniques afin que ces pays puissent développer leurs capacités productives et opérer une transformation structurelle pour un développement résilient et durable. La place privilégiée qu'elle occupe lui permet d'apporter son concours en connaissance de cause et en concertation avec les pays auxquels s'adresse son action, en accompagnant l'évaluation des besoins technologiques, le but étant d'aider chacun à incorporer la science, la technologie et les innovations techniques dans ses stratégies nationales de développement, en les aidant également à renforcer les capacités des académies des sciences existantes et à en créer de nouvelles afin que les pouvoirs publics soient à même de fonder leurs politiques sur la science. Les évaluations des besoins technologiques améliorent également la coordination de l'aide que les entités des Nations Unies et les autres partenaires de développement apportent aux pays concernés. »

15. Le Directeur général a présenté le rapport sur le budget et le programme de travail pour 2021. La Présidente a félicité la Banque de technologies pour la clarté avec laquelle les activités et le programme, notamment le nouveau programme sur le partenariat et la coordination, s'articulaient avec le budget proposé pour 2021. Le Conseil a salué le caractère ambitieux du programme de travail pour 2021. Il a pris note du concours apporté par la Banque à la mise en œuvre du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020 et du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

16. Le Conseil a demandé que soient distribués les rapports sur les évaluations des besoins technologiques et souligné l'importance de ces documents, qui servent de base aux programmes de la Banque de technologies. Le Directeur général a fait savoir au Conseil que la Banque de technologies avait élaboré une nouvelle méthodologie d'évaluation des besoins technologiques. Le Conseil a recommandé à la Banque de technologies de chercher des partenaires qui pourraient soutenir et financer la mise en œuvre des conclusions des évaluations. Il a été informé que des activités d'évaluation des besoins technologiques seraient lancées dans 15 autres pays en 2021 et qu'un rectificatif du rapport présenté à l'Assemblée générale sur les travaux de la Banque de technologies pour les pays les moins avancés en 2020 avait été publié, les Tonga y étant remplacées par Sao Tomé-et-Principe au paragraphe 6 (voir [TBLDC/2020/6/Corr.1](#)).

17. Pour le contrôle de l'exécution, le Conseil a recommandé que la Banque de technologies envisage également, comme indiqué dans sa charte ([A/71/363](#)), une évaluation indépendante des activités de la Banque.

18. Le Conseil a rappelé qu'il avait recommandé que 20 % du budget soit alloués aux dépenses de fonctionnement. Tout en sachant qu'il fallait renforcer la capacité de la Banque de technologies, il a mis en garde contre l'augmentation des effectifs au cas où il y aurait moins d'engagements en 2022.

19. Le Directeur général a informé le Conseil que la Banque avait cessé progressivement d'avoir recours aux services du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets depuis le 31 décembre 2020 et indiqué que l'Office des Nations Unies à Genève avait été pressenti comme prestataire de services potentiel pour les activités non locales.

20. Le Conseil a pris note avec satisfaction du rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le budget et le programme de travail de la Banque de technologies pour les pays les moins avancés pour 2021. Il a souligné qu'il importait d'appliquer les recommandations du Comité consultatif et demandé à la Banque de technologies de vérifier que c'était le cas et de rendre compte dans ses futurs rapports de ce qui était fait.

21. Le Conseil a adopté le budget et le programme de travail pour 2021 et prié le Directeur général de transmettre à l'Assemblée générale ledit document accompagné de son rapport. Il a également demandé à être informé lorsque les informations seront transmises à l'Assemblée.

22. Le Directeur général a informé le Conseil des initiatives de mobilisation de ressources lancées par la Banque de technologies, initiatives que l'élaboration de la stratégie de mobilisation des ressources devrait renforcer et venir étayer. Le Directeur général a informé le Conseil des négociations qui se tiendraient sur le renouvellement de l'accord sur les contributions en espèces et en nature, en faveur de la Banque de technologies, signé entre l'ONU et la Turquie, compte tenu de l'accord existant.

23. Le Conseil a souligné la nécessité pour la Banque de technologies de se concentrer sur la mobilisation des ressources et de rechercher activement, dans les secteurs public et privé, de nouveaux partenaires stratégiques qui pourraient financer ses travaux. Il a pris note des recommandations du Comité consultatif sur la nécessité d'augmenter le nombre des donateurs de la Banque. Il a également rappelé que le Secrétaire général s'était engagé à apporter son concours à la mobilisation de ressources en faveur de la Banque de technologies et il a suggéré que la Banque tire parti cet engagement. Le Conseil a invité ses membres à soutenir activement les initiatives de mobilisation des ressources, sous la houlette du comité de mobilisation des ressources, qui compte six membres.

24. Le Directeur général a remercié le pays hôte du soutien qu'il témoignait à la Banque de technologies en contribuant des ressources financières et en cherchant à faire la promotion de son action dans divers forums. Il a remercié le Conseil pour ses orientations et le concours qu'il apportait constamment aux activités qu'elle menait.

25. Le Président a invité le Rapporteur à présenter le projet de rapport de la session, que le Conseil a approuvé à l'unanimité.

## Annexe I

### Liste des participantes et des participants

1. Les membres du Conseil ci-après ont participé à la session :
  - Aggrey Ambali
  - Abdoulaye Yero Baldé
  - Sonia Bashir Kabir
  - Bitrina Diyamett
  - Xiaolan Fu
  - Zakri Abdul Hamid
  - Mohamed H. A. Hassan
  - Hasan Mandal
  - Stefano Manservisi
  - Rosibel Ochoa
  - Fekitamoeloa Katoa ‘Utoikamanu
  - Alfred Watkins
2. Les entités ci-après ont participé à la session en qualité d’observateurs :
  - Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
  - Programme des Nations Unies pour le développement
  - Organisation des Nations Unies pour l’éducation, la science et la culture
  - Groupe de la Banque mondiale
3. Le Directeur général de la Banque de technologies, Joshua Setipa, a assisté ès qualité à la session.

## **Annexe II**

### **Ordre du jour**

1. Adoption de l'ordre du jour.
  2. Questions en rapport avec la troisième session du Conseil.
  3. Examen et adoption du rapport établi à l'intention de l'Assemblée générale sur les travaux de la Banque de technologies en 2020.
  4. Examen et adoption du budget et du programme de travail pour 2021.
  5. Point sur les possibilités de mobilisation de ressources et les nouveaux partenariats stratégiques.
  6. Adoption du rapport de la session.
  7. Clôture de la session.
-